

Jean-Baptiste André Godin à Victor Despret, 24 décembre 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)

Collation3 p. (440r, 441v, 442r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Victor Despret, 24 décembre 1872, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (12)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46107>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 décembre 1872](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Despret, Victor](#)

Lieu de destination 16, rue Jean-Sans-Peur, Lille (Nord)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin donne suite à la lettre de Despret en date du 22 décembre. Il l'exhorté à sortir de l'inaction pour permettre l'ouverture de l'enquête [sur la voie de chemin de fer du Cateau à Saint-Erme passant par Guise].

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Lieux cités

- [Aisne \(France\)](#)
- [Nord \(France\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 23/12/2023

Lyon le 24 Decembre 1771

Monsieur Degras,

Votre lettre du 21 courant m'a
enfin mis hors de mes incertitudes.
Je crois devoir vous dire qu'il me
paraît tout à fait nécessaire que
nous sortions de notre inaction, parce
qu'elle contribue à accroître dans

proche débarquement une opinion
fâchueuse - qui ne peut être favorable
à nos intérêts .

L'administration elle-même
s'en est inquiète , et elle a dit vous
écrivre pour avoir une solution de
notre part , de ce qu'il est même des
garanties nouvelles , et plus rigou-
rées .

Tous trouverez dans toute nécessité
de courir court à tout cela en faisant
procéder à l'enquête le plus prompte-
ment possible , et sans tarder .

A A 1

que ce que je leur ai dit n'a d'autre
but que d'aller à l'abbé de la Motte,
et peut-être avec nous même faire
la promotion de l'abbé publicaine de
notre concession dans le département
de l'Oise - , que de venir à Châlons au
sein du département du Nord. Il me
semblerait bien difficile, si le résultat
étai rendu en notre faveur, qu'on
ne nous accordât pas le portement
de nos lignes .

Mauvaise avenir, Mansions, et
mes sentiments d'ouïe, sont les mœurs
qui me dérangent dans mon état.